

LAVI

Aide aux victimes de violence domestique

La Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI) est entrée en vigueur le 01.01.1993.

Toute personne ayant été atteinte dans son intégrité corporelle, sexuelle et/ou psychique à la suite d'un délit, ainsi que la famille ou les proches.

LES INFORMATIONS SONT CONFIDENTIELLES ET L'ANONYMAT EST RESPECTÉ.

Il peut être fait également appel à la police via le 117 ou la police municipale de Martigny au 027/721.27.01

Aide aux victimes d'agressions (LAVI) - Où s'adresser?

Oberwallis

Opferhilfe-Beratungsstelle
027/946.85.32

Valais Romand

Centre de consultation Valais Romand LAVI
Av. Pratifori 27 - 1950 SION
027/607.31.00
Atteignable du lundi au vendredi
(sauf le mercredi) de 08:30 à 17:30

En dehors des heures de bureau,
La Main Tendue prend le relais au 143

24 / 24

Valais Romand
La Main Tendue
143

Oberwallis
Unterschlupf für Frauen und Kinder in Not
079/628.87.80